



santésuisse

Communiqué

Soleure, le 29 février 2016

Position de santésuisse au sujet de la consultation lancée par la Fédération Romande des Consommateurs (FRC) au sujet de la création de caisses de compensation cantonales pour l'assurance-maladie

Du pur entêtement politique

santésuisse a pris connaissance de la nouvelle tentative de la Fédération romande des consommateurs et de ses alliés pour modifier fondamentalement l'organisation de notre système d'assurance-maladie, qui a pourtant fait ses preuves. Le modèle de caisses de compensation proposé n'est qu'une étape intermédiaire vers l'instauration de caisses uniques cantonales. L'étatisation de l'assurance-maladie a été clairement refusée par le peuple et les cantons il y a un peu plus d'un an.

Le lancement de la consultation de la FRC et de ses soutiens en ce jour s'apparente au non-respect de la volonté démocratique. En effet, le 28 septembre 2014, le peuple et les cantons se sont clairement prononcés en faveur d'un système de libre concurrence entre assureurs-maladie de droit privé. La dernière initiative pour une caisse unique et étatique, qui aurait notamment eu pour conséquence la création d'agence cantonales, a été clairement rejetée.

Une quatrième initiative en quelques années seulement pour instaurer une caisse unique ou «cantonaliser» l'assurance-maladie obligatoire relève de l'entêtement politique. La réponse du peuple suisse en 2003, 2007 puis 2014, avec entre 60 à 70% de non contre une étatisation de l'assurance-maladie, était pourtant très claire.

Association faîtière des assureurs-maladie suisses, santésuisse défend un système de santé libéral, social, financièrement supportable, une gestion efficace des moyens et des prestations de santé de bonne qualité au juste prix.

Informations complémentaires :

Kaempf Christophe, porte-parole, tél. 032 625 41 56 / 079 874 85 47,
christophe.kaempf@santesuisse.ch

Ce communiqué peut être téléchargé en français et en allemand sous : www.santesuisse.ch